



-INTITULÉ DE LA COMMISSION : Commission Horse Ball

-DATE ET LIEU DE LA RÉUNION : 29/08/2022 CRE Grand Est

- MEMBRES PRÉSENTS :

Pascal L'Huillier, Hugo L'Huillier, Pauline Jeanson, Margot Laporte (via Zoom), Shirley Antoine, Clémentine Gautry, Jérôme Robert, Florian Moschkowitz, Maxime Laguerre, Michel Mathieu, Matthieu Douvier et Valérie Hamelin Boyer (via Zoom).

- MEMBRES EXCUSÉS :

Philippe di Marzio, Jean-Luc Docremont

1. Préparation de la saison 2022-2023

Suite à la note fédérale du 10 août 2022 (<https://www.horse-ball.org/media/hb/articles.php?rub=11739>).

Pas de changements pour les catégories JEUNES.

Nouvelle organisation pour les catégories CLUBS et AMATEURS puisque la répartition géographique par zones et les quotas est abandonnée.

Les clubs vont engager leurs équipes dans les épreuves Club ou Amateur qu'ils désirent dans la région de leur choix.

Attention, après sa 4^e participation en Amateur, une équipe ne sera plus autorisée à participer à des épreuves Club.

Les équipes féminines engageront dans les épreuves CLUB/AMATEUR mais disputeront prioritairement leurs rencontres contre une autre équipe féminine. En l'absence d'adversaire ou à leur demande, elles pourront rencontrer des équipes mixtes (avec ballon T4). Un classement spécifiquement féminin sera établi pour la participation aux finales féminines. Mais elles pourront également participer aux finales mixtes si elles le souhaitent.

Les catégories CLUB et AMATEUR auront la même organisation : arrêt du chronomètre dans les 30 dernières secondes, bonus offensif, bonus défensif, prolongation en cas d'égalité, ...Match en triangulaires autorisés.

Un système de classement national sera mis en place avec un INDICE de performance lié aux classements 2022 puis aux résultats des rencontres 2022-2023 (ex sur le lien [horse-ball.org](https://www.horse-ball.org)).

Les INDICES et classement national pourront intervenir dans la répartition des équipes CLUBS pour le Grand Tournoi et seront la référence pour la répartition des équipes pour les finales fem et mixte.

Participation aux finales AMATEUR FEMININES / MIXTES : 4 participations contre 4 adversaires différents avant le 1^{er} mai 2023.

Participation aux finales CLUBS : 4 participations contre 4 adversaires différents avant le 1^{er} mai 2023.

Pour se qualifier en AMATEUR ELITE FEM OU MIXTE : 4 rencontres contre 4 adversaires différents avant le 1^{er} février 2023, elles pourront s'engager sur le SIF jusqu'au lundi 13 février 2023. Au 1^{er} mars, les 8 équipes ayant l'INDICE le plus élevé, participeront au championnat de France AMATEUR ELITE.

La Commission a donc établi un calendrier annuel (cf. PJ) avec 9 journées de circuit Régional et 1 journée Coupe de France.

Chaque journée sera ouverte à tous : JEUNES, CLUBS et AMATEURS.

Les matchs auront principalement lieu le dimanche mais, au besoin, l'organisateur pourra placer certaines rencontres dès le samedi soir (les participants seront contactés en amont).

La proposition de matchs NEO (cf. CR 20.06.22) possible dès septembre :

Dès septembre, possibilité de faire une catégorie NEO pour des joueurs ayant envie de faire des matchs mais n'ayant pas d'équipes. 3 catégories : Poneys A, poneys B-C-D et chevaux. Matchs amicaux donc pas de classement. Si 6 joueurs concernés un 3 contre 3 est possible. 5€/joueur sera demandé par l'organisateur.

Equipes potentielles pour la saison 2022-2023 :

- Bel Air : Poussins / Minimes / 2 Clubs
- Chirmont : Benjamins / Minimes / Cadets / 3 Clubs / 1 Amateur Mixte
- La Galopade : Poussins / Benjamins / Minimes / 1 Club / 2 Amateur Fem / 2 Amateur Mixte
- Rives de Meurthe : Minimes (pas sûr) / 1 Club / 1 Amateur Mixte
- Yutz : Benjamins / Cadets / 2 Clubs
- La Balzane : 1 Club

Hugo L'Huillier doit demander à Eckbolsheim (?), La Balzane (OK), Burthécourt, Heillecourt, Le Ménil St Michel si des équipes de ces clubs participeront au championnat Grand Est.

Tout autre club qui pratique le horse-ball dont nous n'aurions pas connaissance est le bienvenu.

Les JEUNES seront récompensés après chaque journée avec le soutien financier du CRE (30€/match dans la limite de 100€ sur la journée) sur factures à transmettre à Pascal L'Huillier.

Mais chaque organisateur a la possibilité de récompenser toutes les catégories (plaques/flots ou autre).

Le montant de l'engagement reste inchangé (81€).

La rémunération des arbitres reste inchangée (10€ pour un match plein, 15€ pour une triangulaire).

Arbitres potentiels pour la saison 2022-2023 :

9/10 arbitres déjà présents sur la saison 21-22

Possibilité d'une dizaine d'arbitres supplémentaires

2. Stage enseignants septembre 2022

Stage gratuit à destination des enseignants Horse-Ball.

Prévu le 24-25 septembre à Lunéville (La Galopade).

Les bénéficiaires de la buvette iront à la commission du CRE afin de pouvoir proposer d'autres interventions de ce genre à l'avenir.

Il y aura 3 experts fédéraux :

- 1 intervenant plus ciblé travail du cheval, dressage pour le HB : Olivier GRAS
- 2 intervenants spécialistes Horse-ball : Raphael DUBOIS, Florian MOSCHKOWITZ

Le programme précis sera établi après le 12 septembre en fonction du nombre de participants.

3. Convention CRE Grand-Est – Commission Horse-Ball

La gestion du matériel d'arbitrage (talkie-walkie, cartons, drapeaux...) sera sous la responsabilité de la commission horse-ball et plus précisément de Philippe di Marzio.

4. Questions diverses

- Proposition d'accueillir au sein de la commission Cécile Guerpillon, au grand palmarès horse-ballistique (Championnat de France Féminin et Equipe de France Féminine) et titulaire d'un diplôme d'enseignant. Actuellement en Alsace, elle est enjouée pour développer le horse-ball alsacien. Son mail de motivation a été transmis à la Présidente du CRE Valérie Hamelin Boyer ainsi qu'au Président de la Commission Horse-ball, Pascal L'Huillier.
- Proposition de Pascal L'Huillier de faire un stand Horse-Ball CRE Grand Est à Cheval Expo en janvier 2023.

Prochaine réunion : lundi 5 décembre à 18h45 en présentiel et Zoom.